

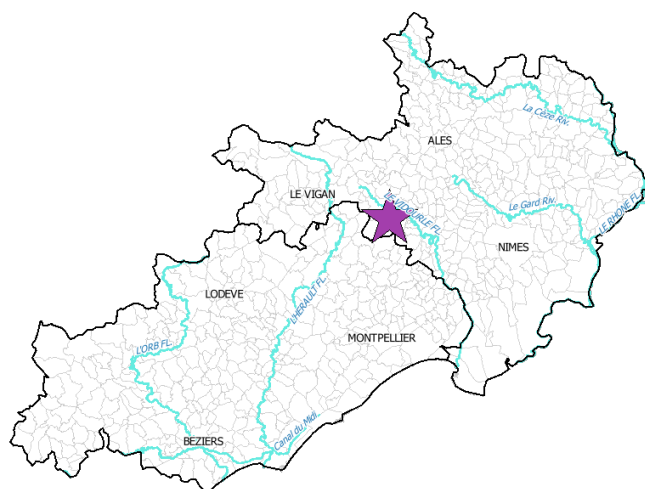
ZNIEFF de type II n° 3010-0000 Plaines de Pompignan et du Vidourle

Identifiant national : 910011799

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Hérault et Gard

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département du Gard

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
30200	POMPIGNAN	3350 ha	28 %
30093	CONQUEYRAC	2762 ha	23 %
30311	SAUVE	1732 ha	14 %
30263	SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT	1465 ha	12 %
30172	MONOBLÉ	664 ha	6 %
30095	CORCONNE	725 ha	6 %
30106	DURFORT-ET-SAINT-MARTIN-DE-SOSSENAC	464 ha	4 %
30148	LIOUC	335 ha	3 %
30210	QUISSAC	291 ha	2 %

Département de l'Hérault

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
34078	CLARET	213 ha	2 %
34099	FERRIERES-LES-VERRERIES	26 ha	0 %
34297	SAUTEYRARGUES	14 ha	0 %

La zone considérée est située dans le département du Gard entre les villes de Saint-Hippolyte-du-Fort et de Quissac, à la frontière du département de l'Hérault. Elle est constituée par les plaines de Pompignan au sud et du Vidourle au nord, et par deux massifs calcaires boisés, le bois de Curens au nord et la forêt de Coutach à l'est. Cet ensemble qui dépend entièrement du bassin versant du Vidourle, assure la transition entre les garrigues et les premiers contreforts des Cévennes méridionales. Le substrat est en majorité composé de calcaires marneux et de marnes dans les plaines, et de calcaires durs et massifs sur les reliefs. La topographie est globalement plate et peu marquée dans les plaines, évoluant entre 85 et 200 mètres. Elle devient plus escarpée au niveau des massifs calcaires, avec des versants soutenus, des escarpements rocheux sur les versants et des altitudes oscillant entre 200 et 524 mètres au sommet des Jumelles au nord du site.

Ce territoire présente une grande diversité de milieux organisés en mosaïque. Il comprend des cultures ainsi que de vastes pelouses et garrigues ouvertes dans les plaines, des garrigues plus denses et des bois de feuillus sur les reliefs calcaires. Quelques cours d'eau, dont la plupart sont temporaires, et divers escarpements rocheux sont également présents et ajoutent à la diversité des milieux rencontrés.

Comme toute la zone des garrigues, ce secteur a connu depuis les années 50 une augmentation des surfaces forestières et une régression des milieux ouverts du fait de la diminution du pastoralisme. De nombreux murets et pierriers attestent de ce passé lié à l'élevage. Actuellement les principales activités humaines restent liées à l'agriculture avec la vigne et les cultures céréalières, et dans une moindre mesure à l'élevage. Les bois font également l'objet çà et là d'exploitation et de plantations de conifères (cèdres, pins...). Le périmètre présente enfin un riche passé historique avec la présence d'oppidums et de dolmens.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)



Plaines de Pompignan et du Vidourle

Identifiant national : 910011799

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Les Cévennes

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Cévennes des vallées et du Mont Aigoual	1649.0 ha	14 %

Les garrigues

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine de Saint-Martin-de-Londres	1.0 ha	0 %
Le causse d'Hortus	26.0 ha	0 %
Les plaines et les garrigues autour de Saint-Mathieu-de-Trévières	217.0 ha	2 %

Les Garrigues

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Petites plaines et vallons du Vidourle	1453.0 ha	12 %
Plaine de Lédignan	192.0 ha	2 %
Plaine de Pompignan	4502.0 ha	37 %
Plaine du Vidourle de St-Hippolyte.à Sauve	4003.0 ha	33 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	2.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	104.0 ha	1 %
113	Bâti diffus	69.0 ha	1 %
121	Zones industrielles ou commerciales	14.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	3.0 ha	0 %

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	250.0 ha	2 %
221	Vignobles	1392.0 ha	12 %
231	Prairies	1.0 ha	0 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	456.0 ha	4 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	9.0 ha	0 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	2096.0 ha	17 %
312	Forêts de conifères	1514.0 ha	13 %
321	Pelouses et pâturages naturels	1401.0 ha	12 %



Plaines de Pompignan et du Vidourle

Identifiant national : 910011799

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
323	Maquis et garrigues	1548.0 ha	13 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	2479.0 ha	21 %
333	Végétation clairsemée	702.0 ha	6 %

Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
511	Cours et voies d'eau	1.0 ha	0 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type I	Plaine de Pompignan, Conqueyrac et Saint-Hippolyte-du-Fort	3010-2068	5431 ha	45 %
ZICO	Hautes garrigues du montpelliérais	LR14	9756 ha	81 %

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZPS	Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse	FR9112012	4155 ha	35 %
SAGE	SAGE Hérault	sage_10	230 ha	2 %

Le périmètre retenu englobe l'ensemble des plaines entre Pompignan et Conqueyrac, ainsi que les massifs calcaires de Coutach et de Curens. Il est matérialisé par :

- au nord, une succession de routes (D982 et D39) et de lisières de bois, notamment le long de cours d'eau (Conturby, Crespenou) ;
- à l'ouest, le bas de versant boisé du bois de Monnier, souvent marqué par des chemins ou le passage à des milieux plus ouverts (pelouses, garrigues basses, cultures) ;
- au sud, le rebord septentrional du Causse de l'Hortus et une ligne de crête ;
- à l'est, le bas de versant boisé du bois de Coutach, ainsi que la ripisylve du Vidourle et du Crespenou, la route D117 et le contact avec la zone urbanisée de Sauve.

Cet ensemble ainsi défini couvre une surface voisine de 12000 hectares.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Espèces végétales déterminantes et remarquables



- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis annua</i> L.	Adonis annuelle	à critères
<i>Arabis verna</i> (L.) R.Br.	Arabette de printemps	stricte
<i>Aristolochia paucinervis</i> Pomel	Aristolochie à nervures peu nombreuses	stricte
<i>Astragalus stella</i> Gouan	Astragale étoilé	stricte
<i>Centranthus lecoqii</i> Jord.	Centranthe de Lecoq	remarquable
<i>Consolida ajacis</i> (L.) Schur	Pied-d'alouette d'Ajax	à critères
<i>Cynoglossum pustulatum</i> Boiss.	Cynoglosse pustuleux	stricte
<i>Gagea granatelli</i> (Parl.) Parl.	Gagée de Granatelli	remarquable
<i>Hesperis laciniata</i> All.	Julienne à feuilles laciniées	stricte
<i>Leucojum aestivum</i> L. subsp. <i>aestivum</i>	Nivéole d'été	stricte
<i>Matthiola fruticulosa</i> (Loefl. ex L.) Maire	Matthiole en buisson	stricte
<i>Mentha cervina</i> L.	Menthe des cerfs	stricte
<i>Pimpinella tragium</i> Vill.	Boucage tragium	stricte
<i>Thymus embergeri</i> Roussine	Thym d'Emberger	remarquable
<i>Tulipa clusiana</i> DC.	Tulipe de l'Ecluse	à critères
<i>Vitis vinifera</i> L. subsp. <i>sylvestris</i> (C.C.Gmel.) Hegi	Vigne sauvage	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Pelobates cultripès</i>	Pélobate cultripède	stricte
<i>Pelophylax kl. grafi</i>	-	stricte
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	remarquable

Araignées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lycosa narbonensis</i>	-	stricte

Crustacés Branchiopodes

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Branchipus schaefferi</i>	-	remarquable

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Minois dryas</i>	Grand Nègre des bois	stricte



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	stricte
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	stricte

Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Bythiospeum bourguignati</i>	-	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	stricte
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon	remarquable
<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable	stricte
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	stricte
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	remarquable
<i>Burhinus oedichnemus</i>	Oedichnème criard	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	remarquable
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	à critères
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Aigle de Bonelli	stricte
<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	stricte
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	à critères
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères
<i>Melanocorypha calandra</i>	Alouette calandre	remarquable
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	remarquable
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	remarquable



- Espèces animales déterminantes et remarquables

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chorthippus binotatus algoaldensis</i>	-	stricte
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	stricte

Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte
<i>Telestes souffia</i>	Blageon	stricte

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Psammotromus algirus</i>	Psammotrome algire	remarquable
<i>Psammotromus hispanicus</i>	Psammotrome d'Edwards	stricte
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Le territoire marque la fin des garrigues vers le nord. Son paysage traduit bien l'histoire des usages agricoles des garrigues. Il repose sur le triptyque ager, saltus, sylva, respectivement terres cultivées, parcours des animaux et bois. Malgré la régression des milieux ouverts et l'augmentation des surfaces boisées, le site se caractérise par une faune et une flore remarquable. L'intérêt biologique de la zone repose principalement sur les plaines, concernées par la seule ZNIEFF de type I recensée dans le périmètre. L'alternance et la juxtaposition de cultures et de vastes ensembles de pelouses y sont à l'origine de biotopes favorables à la nidification de nombreux oiseaux strictement méditerranéens des milieux ouverts et arides.

Les pelouses et les garrigues ouvertes sont surtout développées dans les plaines. Avec les cultures, elles forment des espaces dégagés abritant une faune spécifique, notamment en oiseaux et en insectes. Parmi les espèces patrimoniales sont à signaler :

- pour les oiseaux, le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), l'Alouette calandre (*Melanocorypha calandra*)... ;
- pour les sauterelles et les criquets, la Magicienne dentelée (*Saga pedo*) et *Chorthippus binotatus* subsp. *algoaldensis* ;
- pour les papillons, la Proserpine (*Zerynthia rumina*).

Ces milieux sont également propices à deux espèces patrimoniales de reptiles, le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) et le Psammotrome d'Edwards (*Psammotromus hispanicus*), et représentent des territoires de chasse importants pour plusieurs espèces se reproduisant dans ou à l'extérieur de la ZNIEFF comme le Chat sauvage (*Felis sylvestris*) et des rapaces tels que l'Aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*), l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) ou le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*).

Du point de vue de la flore, quelques plantes patrimoniales sont recensées avec par exemple : l'Aristolochie à nervures peu nombreuses (*Aristolochia paucinervis*) dans les lisières et les milieux frais, l'Astragale étoilée (*Astragalus stella*) dans les pelouses sèches riches en annuelles, le Boucage tragium (*Pimpinella tragium*) dans les pelouses rocailleuses chauds et sèches, le Thym d'Emberger (*Thymus embergeri*) dans les pelouses marneuses ouvertes.

Au sein de ces plaines, divers milieux humides sont présents. Ce sont des mares, des cours d'eau le plus souvent temporaires, bordés ou non de ripisylves, et quelques prés frais à humides. Dans les cours d'eau permanents (Vidourle, Crespenou) et temporaires, ainsi qu'au niveau des mares, des espèces caractéristiques des zones humides méditerranéennes s'observent avec :



Plaines de Pompignan et du Vidourle

Identifiant national : 910011799

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- des poissons, le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) et le Blageon (*Telestes souffia*) ;
- des libellules dont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatu*), le Gomphe semblable (*Gomphus simillimus*), l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)... ;
- des batraciens avec le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*), surtout dans les mares et les lavognes ;
- des crustacés branchiopodes dans les mares temporaires avec par exemple *Branchipus schaefferi* ;
- des mollusques liés aux écoulements souterrains avec *Bythiospeum bourguignati* ;
- des plantes comme la Nivéole d'été (*Leucojum aestivum* subsp. *aestivum*) dans les ripisylves et milieux frais proches des cours d'eau, ou la Menthe des cerfs (*Mentha cervina*) sur les berges des mares ou des ruisseaux.

Les massifs calcaires de Coutach et de Curens qui bordent les plaines, offrent à la faveur de leurs vastes bois des zones de quiétude pour les animaux. C'est le cas par exemple d'un rapace nichant dans les bois, le Circaète-Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), et d'un mammifère, le Chat sauvage (*Felis sylvestris*) qui utilise par ailleurs une grande variété de milieux sur de vastes superficies. Les sous-bois sont aussi des milieux de prédilection pour des espèces végétales patrimoniales comme le Cynoglosse pustuleux (*Cynoglossum pustulatum*) dans les taillis clairs, et l'Arabette de printemps (*Arabis verna*) dans les bois frais des versants ombragés.

Les zones rocheuses qui soulignent les vallons entaillant ces massifs calcaires sont l'habitat spécifique d'une plante rare : la Julienne à feuilles laciniées (*Hesperis laciniata*).

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Les principaux enjeux du territoire se concentrent au niveau des plaines avec de nombreuses espèces liées d'une part aux complexes de milieux ouverts formés par les cultures, les pelouses et les garrigues, d'autre part aux différents milieux humides.

Les pelouses et les garrigues ouvertes sont menacées par la fermeture des milieux et la colonisation par les ligneux. Cette dynamique naturelle, consécutive à une moindre pression de pâturage depuis plusieurs décennies, peut avoir un impact négatif sur le maintien à terme des espèces plus particulièrement animales qui en dépendent.

Les plantations de résineux opérées çà et là aggravent ce phénomène de fermeture et induisent par ailleurs une banalisation et un appauvrissement important du milieu. L'extension de surfaces agricoles aux dépens des pelouses et de la garrigue pourrait également provoquer une baisse de la diversité biologique.

Les zones humides sont exposées et menacées par plusieurs facteurs. Le principal est le risque de pollutions par les rejets d'eaux usées et les produits agricoles (engrais, produits phytosanitaires, vermifuges pour le bétail...). Il peut affecter la qualité de l'eau et par conséquent les espèces sensibles liées aux cours d'eau (aussi bien aérien que souterrain). D'autres menaces comme le comblement ou le drainage pèsent également sur les mares ou les bas-fonds humides.

La zone est incluse en partie dans un périmètre Natura 2000 (ZPS n° FR9112012 « Gorges du Rieutord, Fage et Cagnasses »), ce qui devrait faciliter la prise de mesures favorisant le patrimoine d'intérêt communautaire et indirectement bénéficier aux autres espèces patrimoniales.

5. Sources documentaires et bibliographie

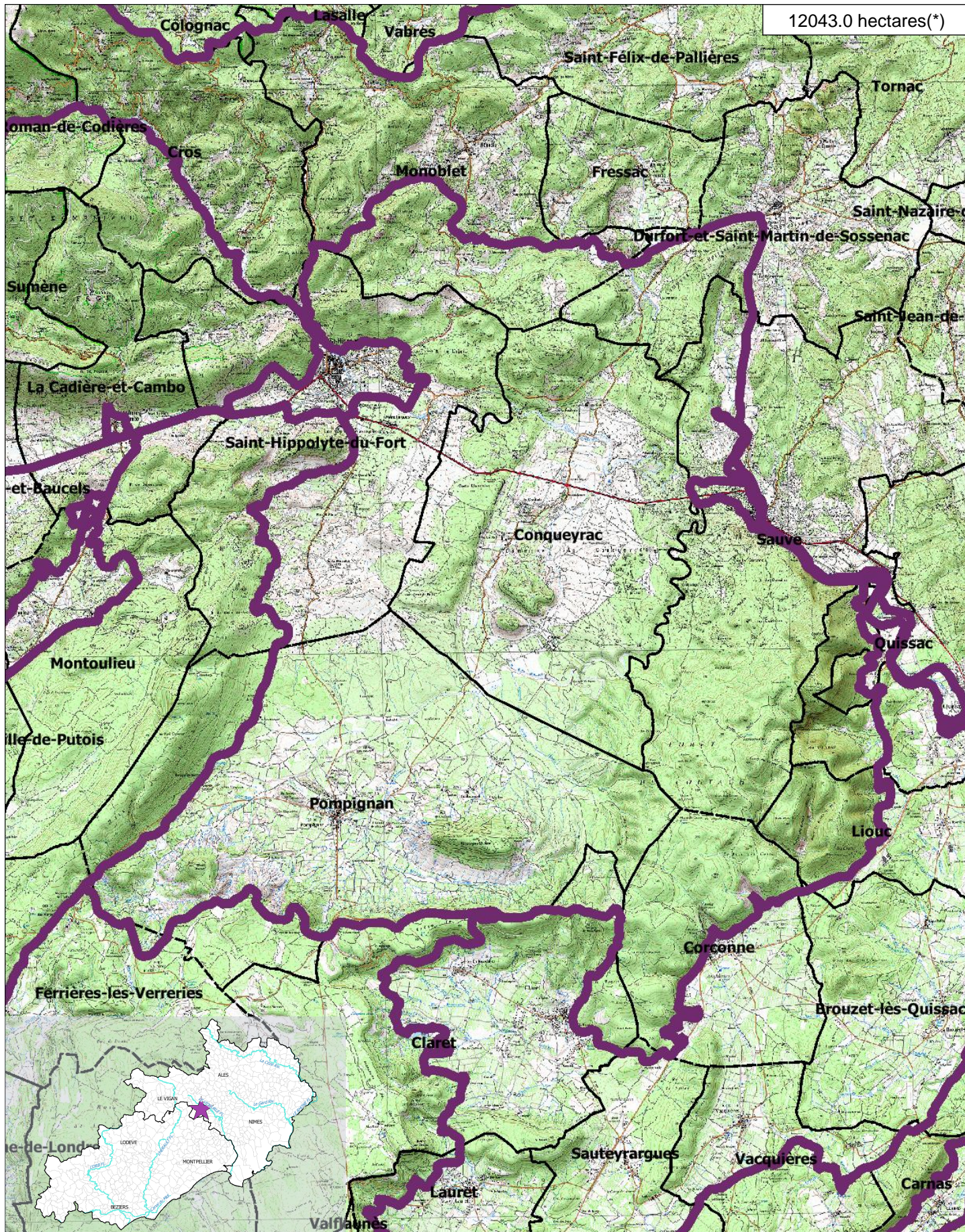
ZNIEFF de type II
n° 3010-0000

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Plaines de Pompignan et du Vidourle

Département(s) :
Hérault et Gard

12043.0 hectares(*)

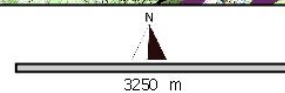


Inventaire ZNIEFF
Deuxième Génération
Année d'édition 2010

n° de carte(s) IGN :
2742ET, 2741ET, 2842O,
2841O
Fond : IGN SCAN25

Légende

- ZNIEFF type II
- ZNIEFF type I
- Limites communales
- Réseau hydrographique principal



Cet inventaire constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire. Le périmètre des ZNIEFF, représenté ici sur Scan25 (IGN), a été tracé à partir d'orthophotographies au 1:5000.
*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert 93.



6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	